

L'HUMANISME JURIDIQUE

Séminaire international pluridisciplinaire

sous la direction de

Luigi-Alberto Sanchi (IHD, CNRS/université Paris II Panthéon-Assas) et

Xavier Prévost (IRM-CAHD, université de Bordeaux)

Année 2019

Définir l'humanisme juridique par les sources : quelques textes des XV^e-XVI^e siècles

L'Institut d'histoire du droit de l'université Paris II Panthéon-Assas, en collaboration avec l'Institut de recherche Montesquieu-CAHD de l'université de Bordeaux, organise des séances de séminaire qui ont lieu au Collège Sainte-Barbe, en salle Collinet (4 rue Valette, 75005 Paris, 3^e étage), le **vendredi de 14h30 à 16h30**.

LES CONFÉRENCES SONT PUBLIQUES.

Vendredi 11 janvier 2019 – 14h30-16h30

François Baudouin, la "iurisprudentia muciana" et l'édit provincial de Cicéron.
Raffaële RUGGIERO, université d'Aix-Marseille (CAER)

Vendredi 8 février 2019 – 14h30-16h30

Un "manifesto" del nascente umanesimo giuridico: l'epistola "Studiosis"
(1524) premessa al "De legibus connubialibus et iure maritali" di André Tiraqueau.
Giovanni ROSSI, université de Vérone

Vendredi 22 mars 2019 – 14h30-16h30

L'humanisme rationaliste de Diego de Covarrubias.
Gaëlle DEMELEMESTRE, CNRS/ENS-Lyon (IHRIM)

Vendredi 17 mai 2019 – 14h30-16h30

Pour une édition critique de l'*Antitribonian* de François Hotman.
Stéphan GEONGET, université François-Rabelais (CESR)

* * *

Jeudi 7 et Vendredi 8 mars 2019 à Bordeaux

« La Renaissance dans la pensée juridique (XIX^e-XX^e siècle) »

Colloque international organisé par l'université de Bordeaux, l'université de Rouen et l'Institut universitaire de France, sous la direction de Géraldine Cazals (CUREJ) et Nader Hakim (IRM-CAHD).